

Saint Paul et la culpabilité

Jérôme Alexandre

Jérôme Alexandre, marié et père de famille ; docteur en lettres classiques et en théologie, est professeur de théologie à la Faculté Notre-Dame et coordonnateur des publications du Collège des Bernardins. Il a publié plusieurs ouvrages sur Tertullien et le premier volume de l'Anthologie des rapports philosophie-théologie, aux éditions du Cerf.

La culpabilité s'exprime fortement dans la conscience juive d'être le peuple élu, de devoir vivre l'alliance avec le Très-Haut, en surmontant sans cesse l'incapacité d'être à la hauteur. La justice est impossible. Paul est un exemple frappant de ce vécu difficile, entre fierté d'être juif et sentiment permanent de la faute.

Sa rencontre du Christ donne enfin un sens à sa culpabilité, laquelle cherchait à identifier une cause extérieure (les sectateurs chrétiens). Ce sens agit en effet comme possible sortie réelle de la culpabilité dans la mesure où il révèle la remise effective de la dette de tous les hommes par le don gratuit de Dieu.

Paul a compris que seul celui qui aime au point d'être victime du péché d'autrui (à l'instar du Christ), en réalité triomphe de l'autodestruction coupable. Son enseignement (nous nous appuyons seulement sur l'*Épître aux Romains*) montre les deux caractères principaux qui font la *compréhension théologique* chrétienne : 1) elle est une compréhension entièrement nouée à l'expérience personnelle vécue ; 2) ce qu'elle comprend, elle sait qu'elle le tient d'un Autre irréductiblement autre et qui cependant se donne entièrement.

Culpabilité et vulnérabilité

Nathalie Sarthou-Lajus

Nathalie Sarthou-Lajus, rédactrice en chef adjointe de la revue Études, philosophe, auteur de L'Éthique de la dette (PUF, 1997), La Culpabilité (Armand Colin, 2002), et avec Jacques Arènes, La Défaite de la volonté (Seuil, 2005).

Face à l'argument contemporain de déculpabilisation générale, l'invitation à « réinventer la culpabilité » paraît bien « inactuelle ». Pourtant, l'affaiblissement de l'influence chrétienne sur le développement de la culture et la construction des identités ne correspond pas à une disparition de la culpabilité dans nos sociétés. Il subsisterait même, selon Paul Ricoeur, une « trace négative » de cette influence, une forme de culpabilité plus complexe et diffuse : une culpabilité sans faute réelle, sans législateur identifiable et sans pardon. Si l'économie chrétienne a permis de contenir et de donner du sens à la culpabilité dans une vie spirituelle, son affaiblissement ouvre la voie au développement d'une culpabilité archaïque, particulièrement manifeste dans la logique de l'accusation qui domine le pharisaïsme contemporain et engendre une multiplication des boucs-émissaires.

J'introduirai une proposition de réhabilitation de la culpabilité à partir d'une anthropologie philosophique qui, tout en soulignant les menaces du déni contemporain, propose de poser à nouveaux frais la question suivante : qui est l'homme coupable ? A-t-il les traits du méchant absolu, sujet souverain par lequel le mal advient ? Ou bien n'est-il qu'une

figure, parmi d'autres, de l'homme vulnérable, témoignant de la fragilité de l'action humaine ?

Diagnostoc : Clinique analytique

Jean-Pierre Lebrun

Jean-Pierre Lebrun, psychiatre, agrégé de psychiatrie de l'université de Louvain, psychanalyste, ex-président de l'Association Lacanienne Internationale, auteur de plusieurs livres dont récemment La perversion ordinaire (Denoël), Des lois pour être humains (entretien avec André Wenin bibliste) Clinique de l'Institution (Erès), Un monde sans limite (Erès) et L'homme sans gravité (entretiens avec Charles Melman), pratique privée à Namur en Belgique et interventions régulières en France et ailleurs.

Pour le psychanalyste lacanien, la culpabilité est étroitement liée à la structure du désir et donc au manque dans l'Autre que le sujet prend en charge. L'étymologie commune de faille et de faute (du latin *fallere*) vient en soutenir les contours. Pour qu'il y ait culpabilité, il faut donc l'enracinement dans l'Autre. Dans l'Autre de la scène du langage, dans ce qui nous constitue tous et qu'habite un manque irréductible, celui de dire le singulier de notre être. Si la culpabilité peut mener à des avatars – mélancolie, obsession, contrainte à la répétition –, elle n'en reste pas moins "*normale*" comme trace de cette inscription dans l'Autre.

C'est bien cette altérité de l'Autre que la postmodernité abandonne au profit de l'autonomie, de l'autoréférence du sujet qui, de ne s'en remettre qu'à lui-même, pense s'être affranchi de toute dette symbolique à l'égard de l'Autre. La culpabilité est le signe de mon lien à l'Autre, son absence celui de sa disparition. Faut-il pour autant la ré-inventer ? Il serait peut-être plus juste de lui redonner sa place, en fait irréductible.

Mais il est vrai que l'affaiblissement du symbolique nous entraîne plutôt vers le « sans autrui », l'addiction et l'absence à soi-même. Nous sommes donc contraints aujourd'hui de tenir compte de cette évolution si nous voulons être en mesure de venir en aide aux jeunes mais aussi aux moins jeunes.

Diagnostic : Histoire

Guillaume Cuchet

Maître de conférences à l'université Lille 3, Guillaume Cuchet enseigne l'histoire de l'Église à la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris. Il a publié notamment Le crépuscule du Purgatoire (A. Colin, 2005).

Pour mettre en perspective les questions et les problèmes que pose l'évolution actuelle de la culpabilité dans la société et dans l'Église, on se propose de revenir sur une notion qui a marqué l'historiographie et le débat public dans les années 1970-1980, celle de « pastorale de la peur ». Elle a été forgée par l'historien Jean Delumeau et développée dans plusieurs

ouvrages, en particulier *Le péché et la peur*, paru en 1983, qui avait pour sous-titre : *La culpabilisation de l'Occident, XIII^e-XVIII^e*.

On essaiera de voir ce qu'était la « pastorale de la peur », ce qu'il en restait au XIX^e et XX^e siècles et en quoi le succès rencontré par cette notion était aussi révélateur du vécu religieux d'une partie des chrétiens des années 70-80.

La culpabilité comme quête de l'amour désintéressé

Philippe Bordeyne

Le père Philippe Bordeyne est professeur de théologie morale et doyen du Theologicum - Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut Catholique de Paris. Depuis 2008, il préside la Conférence Internationale des Institutions Catholiques de Théologie (CICT-COCTI). Prêtre du diocèse de Nanterre depuis 1988, il a été aumônier de lycée et d'étudiants, puis délégué diocésain à la pastorale familiale et actuellement à la préparation au mariage.

Dans le cadre du projet de ce colloque, je voudrais apporter la contribution de la théologie morale à une « réinvention » de la culpabilité, en tenant compte des nouvelles formes de culpabilité qui surgissent dans la société actuelle et qui incitent à ajuster nos manières de solliciter la tradition chrétienne. La théologie ne peut pas se défaire sur les autres sciences de sa responsabilité à poser, en tant que discipline du savoir, son propre diagnostic. Je m'y emploierai en me risquant à interpréter *(A)pollonia*, la création théâtrale de Krzysztof Warlikowski présentée cet été 2009 au festival d'Avignon (premier temps). Dans une interview, Warlikowski explique qu'il cherche fondamentalement à « échapper à la culpabilité ». Or, ce spectacle grandiose est traversé par une question lancinante : « Existe-t-il un amour désintéressé ? » Warlikowski y concentre magnifiquement la quête d'amour, souvent désespérée, qui traverse les nouvelles formes de culpabilité. Face au scepticisme contemporain, le théologien est requis de faire une proposition renouvelée de la vision chrétienne du sacrifice et de l'amour. Je le ferai en mobilisant doublement la tradition morale de la charité et, plus largement, celle des vertus :

- l'amour désintéressé est un don de la grâce divine, mais il sollicite un travail moral de la part des sujets (deuxième temps) ;

- l'amour de charité est l'objet d'une espérance qui échappe à toute saisie, sans cesser pour autant de provoquer à l'action éthique (troisième temps).

Neurophénoménologie de la culpabilité¹

Natalie DEPRAZ

Natalie Depraz, Agrégée de Philosophie, Docteur en philosophie, Habilitée à diriger des recherches, a été Lectrice à l'Université d'Istanbul et Pensionnaire à la Fondation Thiers ; elle est actuellement Professeur à l'Université de Rouen.

¹ Cette présentation prend appui sur N. Depraz, « The rainbow of emotions: At the crossroads of neurobiology and phenomenology », *Philosophy Continental Review*, juillet 2008, Special Issue (B. Heiner ed.), "Affectivity and Intersubjectivity. Phenomenology and Cognitive Sciences".

Il semble difficile d'aborder l'expérience de la culpabilité dans le cadre d'un croisement qui potentialise les approches phénoménologique et neuroscientifique sans y inclure la médiation-charnière de la clinique, ie. de la psycho-pathologie. En effet, l'examen des travaux consacré à cette expérience révèle un champ continu d'interrogations qui se déploie à partir du vécu tendanciellement pathologique de la culpabilité, qui se radicalise cliniquement en "mélancolie" (Binswanger) ou se décrit plus archaïquement en termes de "honte" (Sartre). Bref, la phénoménologie mobilisée est immédiatement colorée par la clinique, soit par une thérapeutique possible, qui peut bien entendu puiser des ressources dans l'approche théologique de la "mauvaise conscience" (Ricoeur), mais ce, toujours en relation avec une appropriation pratique du vécu en question. Les neurosciences à leur tour viennent s'adosser à ce complexe expérientiel pluridisciplinaire de base pour en faire ressortir, depuis une approche en troisième personne, des traits saillants ou pour confirmer/infirmer des intuitions en première personne ou en deuxième personne. J'utilise le terme de "neurophénoménologie", dans ce contexte, pour identifier plus précisément le mode de relation co-générative, je souhaite mettre à l'épreuve, à partir d'une description du vécu coupable/culpabilisant/culpabilisé, la tension entre la phénoménologie inspirée par la clinique et les neurosciences.

Je peux être coupable sans me sentir coupable, je peux aussi me sentir coupable sans l'être : il y a là une tension entre le fait (objectif, juridique, réflexif) de la culpabilité et le vécu, qui demande un examen plus précis, de façon à mieux comprendre de quoi est fait ce "sentiment", qui inclut en lui-même l'effet de non-culpabilité ; cette dynamique subjective complexe pourra trouver à s'éclairer de la prise en considération du regard d'autrui : on se sent rarement coupable tout seul. Quel rôle joue l'autre dans l'émergence de ce sentiment ? Si émergence il y a, par ailleurs, c'est que le temps a également un rôle crucial dans l'existence du vécu de culpabilité, un temps qui n'est pas de l'ordre de l'instant ou de l'ouverture sur l'avenir, mais qui concerne bien plus la relation sédimentée du sujet à son passé ; enfin, et c'est d'ailleurs le plus immédiat, la culpabilité est un vécu intensément affectif, ce qui explique sa teneur potentiellement patho-logique.

En partant de la description de ces quatre traits (la dynamique du sentiment, l'intensité de l'affect, le regard d'autrui et le temps sédimenté), je chercherai à montrer comment les neurosciences, depuis leur prise en considération désormais centrale des émotions, peuvent éclairer ce vécu complexe.

Fuite et recomposition de la culpabilité subjective : une étiologie

Paul Yonnet

Paul Yonnet, Sociologue, écrivain, auteur d'une série d'ouvrages sur les loisirs (notamment le sport, la musique, les paris), le travail, le lien social, la famille ; auteur aussi d'ouvrages d'histoire et de sociologie politiques, et d'une autobiographie littéraire. Derniers ouvrages publiés : Le Recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain, Gallimard, 2006 ; Le testament de Céline, De Fallois, 2009.

Parmi les nombreuses manifestations qui rendent pertinente, et sans doute urgente, une réflexion sur la culpabilité, nous en retiendrons trois. Tout d'abord, la montée des

« culpabilités collectives », élaborations qui tendent à se traduire par des cérémonies ou des actes de « repentance ». Reposant sur des suggestions collectives de l'idée de mort, elles utilisent ce que Marcel Mauss avait appelé une « magie de péché ». Les « accusateurs » n'étant pas responsables des vilenies dont ils grèvent la mémoire de leurs aînés (souvent de manière anachronique, à partir d'un corpus de normes contemporaines), ces élaborations confortables assurent un peu plus un véritable évanouissement de la culpabilité personnelle, dans un sentiment de glorification de soi. Comme l'avait remarqué Anna Harendt, « on se sent noble à reconnaître des fautes que l'on n'a pas commises soi-même ».

En second lieu, relevons le phénomène de « victimisation des coupables », qui n'est sans doute qu'un aspect de l'envahissement de l'expérience subjective par la conscience victimaire. Les coupables sont transformés en victimes des circonstances, d'eux-mêmes (les pédophiles se déclarent tous « victimes de pulsions auxquelles ils n'ont pas pu résister ») ou de la société. Le procès met de plus en plus en scène un affrontement de « victimes » : parties civiles, défense et société s'interpellent tour à tour en tant que victimes.

En troisième lieu, signalons le recul tangible des interdits pesant sur les représentations de la sexualité au sens le plus large de l'expression. Internet est surchargé d'images et de textes impensables il y a quelques années, beaucoup illégaux mais impossibles à réprimer tant ils sont nombreux, jouant sur toutes les transgressions et, par là-même, celles-ci s'affaiblissant par le fait d'être régulièrement franchies, les repoussant sans cesse dans leurs retranchements.

Ces constats nous aident à comprendre ce que nous devons chercher. La culpabilité subjective est la conscience ou le sentiment (formulé ou non) de se sentir en faute pour avoir transgressé une règle morale (une règle de conduite des mœurs), transmise par la société et/ou la religion, qui se manifestait tantôt par l'énoncé d'interdits, tantôt par des préconisations (qui sont des interdits formulés de façon positive, à l'envers). Ce que nous cherchons, par conséquent, c'est ce qui, dans l'infrastructure de nos sociétés, aurait pu fondamentalement affaiblir ou déplacer les interdits.

Cette recherche étiologique nous conduit au cœur même du mécanisme de reproduction de la vie, plus précisément à la transformation des conditions de la venue au monde des enfants et à ses conséquences, où nous voyons une clé permettant d'accéder à la compréhension du phénomène qui nous préoccupe. Nous allons donc schématiquement reprendre la théorie des trois stades de réduction de la fécondité, exposée dans *Le Recul de la mort*², en montrant ce que les différents aspects de l'avènement de l'enfant du désir (que ce processus engendre) peuvent éclairer tantôt de l'évanouissement de la culpabilité, tantôt de son déplacement et de sa réorganisation.

Devenir : Écritures

Sr Sophie Raimond

Sr Sophie Ramond, religieuse de l'Assomption, maître en philosophie, docteur en théologie Maître de conférence en Écritures saintes (Ancien Testament) et directrice du premier cycle du Theologicum à l'Institut catholique de Paris. Elle a enseigné aux facultés catholiques de Kinshasa et au Jnana-Deepa Vidyapeeth, Pontifical Institute of Philosophy et publié notamment : David, l'insensé et la femme sage. Une analyse de la caractérisation des personnages en 1 Samuel 24-26 ; Leçon de non-violence pour David. Une analyse narrative et

² Gallimard, 2006.

littéraire de 1 *Samuel* 24-26.

De quoi parlons-nous quand nous parlons de culpabilité ? La notion, en effet, éclate en plusieurs directions selon qu'on se situe dans les domaines juridique, éthique, religieux ou théologique, voire psychologique. Mais les diagnostics portés sur le monde contemporain révèlent qu'on ne peut penser la culpabilité dans un champ sans aborder les autres. En nous interrogeant sur ce que la sagesse biblique peut offrir pour accompagner ce qui se dessine actuellement de notre rapport à la culpabilité, nous nous efforcerons de croiser les différents champs où il se joue. Nous suivrons quelques pistes : la voie alternative ouverte par la controverse bilatérale (*rīb*) à côté du procès au tribunal (*mišpāt*), la sollicitation de la croyance en un jugement après la mort, l'éducation par les mots de la prière... pour tenter de discerner ce que les Écritures ont à nous apporter pour réinventer une saine culpabilité.

Culpabilité et finitude. Une voix théologique

Antoine Guggenheim

Antoine Guggenheim, prêtre depuis 1993 ; professeur à la Faculté Notre-Dame ; président de la Faculté (2001-2007). Depuis 2007, coordinateur du pôle de recherche du Collège des Bernardins. A publié : Liberté et vérité. Une lecture philosophique de « Personne et acte » de Karol Wojtyła, 2000. Jésus-Christ, grand prêtre de l'ancienne et de la nouvelle Alliance. Étude du commentaire de saint Thomas d'Aquin sur l'Épître aux Hébreux, 2004. Les preuves de l'existence de Dieu, 2008.

À l'école des *Exercices Spirituels* de saint Ignace, la culpabilité authentique apparaît comme une structure anthropologique plus originelle et intérieure que la faute : elle est l'envers de la grâce et de la dette de la création. Par le chemin de l'histoire du salut, l'exercitant apprend à sortir de l'oubli de l'ingratitude envers l'Autre, donateur de vie, qui fait le fond du péché, pour se repentir, par la grâce du pardon du Christ crucifié, des fautes volontaires et involontaires. La culpabilité sauvée par l'amour est médiatrice de la liberté incarnée et historique de l'homme et de la femme, car elle convertit la peur de la mort (infernale) en énergie d'arrachement à la mort et introduit dans la fécondité de l'*agapè* qui s'exprime déjà en elle. Psychanalyse, théologie, politique et art se doivent de s'écouter et se compléter dans la pensée d'une telle expérience.

Table ronde animée par Frédéric Louzeau

Frédéric Louzeau, né en 1968, prêtre du diocèse de Paris, docteur en théologie et en philosophie politique (EHESS), président de la Faculté Notre-Dame (Collège des Bernardins), où il enseigne l'anthropologie philosophique et la doctrine sociale de l'Église. Auteur de L'Anthropologie sociale du Père Gaston Fessard, suivi d'un inédit de G. Fessard, Collaboration et Résistance au pouvoir du Prince-Esclave (octobre-décembre 1942).

Inventer par delà la faute

Jacques Arènes

Jacques Arènes, études de mathématiques puis de psychologie clinique. Psychologue clinicien et psychanalyste, docteur en psychopathologie fondamentale, enseignant au Centre Sèvres et chargé de cours à Paris VII. Essayiste et chroniqueur aux journaux La vie et La Croix. Membre du comité de rédaction de la revue Études.

La psychanalyse institue une culpabilité fondamentale. L'homme freudien est « normalement » coupable, mais la psychanalyse dresse l'oreille quand il s'agit soit de repérer quand la culpabilité manque là où elle devrait exister ou au contraire, quand le cycle de l'expiation déborde une forme de proportionnalité avec la faute.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette culpabilité « judéo-chrétienne » n'est pas aussi évidente. D'un côté, émerge une hantise de la culpabilisation, comme si le sentiment de culpabilité, quand il existe, s'avérait toujours excessif. D'un autre côté, se déploie une recherche exagérée du versant objectivable de la culpabilité, dans un vœu constant de mettre au jour les responsabilités des uns ou des autres pour les maux individuels et collectifs.

Je vais essayer, dans cette intervention, d'analyser comment notre culture peut s'éloigner d'une culpabilité morbide, tout en ne jetant pas par dessus bord le vif d'une « bonne » culpabilité. « L'invention » d'une saine culpabilité ne pourra se faire qu'en reconnaissant une angoisse présente dans le cœur humain, avant même toute faute et toute transgression : angoisse devant la souffrance, devant la haine qui habite les profondeurs de l'homme, et devant la destruction possible. Cette angoisse peut être transformée et surmontée dans la mesure où l'on mettrait en valeur la possibilité de créer, et de continuer à construire sa vie par-delà la faute et la transgression. Il s'agit sans doute aussi de sortir de la plainte victimaire, actuellement omniprésente. C'est sur un fond de circulation du don et du pardon que le sujet se déprend ainsi de son image blessée, qu'il faudrait à tout prix réparer. Les repentances, individuelles ou collectives, ont parfois un sens et une portée, mais n'avons-nous pas besoin de goûter la possibilité d'inventer par delà la faute ?

La culpabilité entre passé et avenir

Claude Langlois

Claude Langlois, historien universitaire, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, spécialiste du catholicisme contemporain, Ancien président de la section des sciences religieuses et ancien directeur de l'Institut européen en sciences des religions (IESR). Ouvrages en rapport avec le sujet : Le crime d'Onan, Le discours catholique sur la limitation des naissances, Belles Lettres, 2005, L'autobiographie de Thérèse de Lisieux, Cerf, 2009

Pour répondre à une demande d'intervention récapitulative, j'envisage d'orienter une réflexion conclusive dans deux directions. D'abord en prolongeant la présentation de Guillaume Cuchet, pour m'interroger sur la difficulté de l'institution religieuse à s'inclure dans le débat de manière plus explicite. En second lieu, en pointant deux questionnements

surgis de nos diverses interventions : comment comprendre la grande variété du diagnostic pour le présent ? Comment rendre efficace en quelque sorte la culpabilité en tenant compte et des difficultés et de la nécessité de se projeter dans l'avenir. Une des pistes de réflexion pourrait être de ne pas distendre excessivement, dans le diagnostic, les approches subjectives des approches objectives de la culpabilité, pour envisager ce à quoi la culpabilité peut aussi conduire, à une pratique plus responsable.